

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

ARRÊTÉ

portant nomination des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale des bibliothécaires

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- Vu le décret n° 92-29 du 9 janvier 1992 modifié portant statut particulier du corps des bibliothécaires ;
- Vu les arrêtés du 17 juillet 2018 et du 20 novembre 2018 ;
- Vu la proclamation des résultats des élections aux commissions administratives paritaires nationales par le bureau de vote électronique centralisateur le 6 décembre 2018 ;
- Vu le procès-verbal de désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale du corps des bibliothécaires du 11 décembre 2018.

ARRÊTE

Article unique

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont, à compter du 1^{er} janvier 2019, chargés de représenter l'administration à la commission administrative paritaire nationale des bibliothécaires :

REPRESENTANTS TITULAIRES :

- Mme Annick WAGNER, cheffe du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- Mme Valérie GAYE, cheffe du département des ressources et de l'action territoriale au service du livre et de la lecture à la direction générale des médias et industries culturelles au ministère de la culture ;
- M. Yves MORET, conservateur général des bibliothèques, adjoint au chef du département de l'information scientifique et technique et réseau documentaire au sein du service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et de la direction générale de la recherche et de l'innovation au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

REPRESENTANTS SUPPLEANTS :

- Mme Nadine COLLINEAU, sous-directrice de la gestion des carrières à la direction générale des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et au ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation ;
- Mme Françoise LEGENDRE, conservatrice générale des bibliothèques chargée de missions d'inspection générale ;
- M. Thibault LOUSTE, directeur du département du personnel et de l'emploi à la Bibliothèque nationale de France.

Les fonctionnaires ci-après désignés, élus à la commission administrative paritaire nationale des bibliothécaires, représentent le personnel à compter du 1^{er} janvier 2019.

GRADES	REPRESENTANTS TITULAIRES	REPRESENTANTS SUPPLEANTS
BIBLIOTHECAIRE HORS CLASSE	Mme Catherine TELLAA Service commun de documentation de l'université de Poitiers	Mme Régine PIERSANTI Bibliothèque nationale de France
BIBLIOTHECAIRE	M. Christian VIERON-LEPOUTRE Service commun de documentation de l'université de Franche-Comté Mme Céline RIDET Service commun de documentation de l'université d'Aix-Marseille	Mme Oriane VYE Service commun de documentation de l'université de Clermont-Auvergne Mme Claire DRUHET Bibliothèque Publique d'Information

Fait le 20 DEC. 2018

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation :

**La chef de service, adjointe au directeur général
des ressources humaines**


Annick WAGNER